

Ref. E1206

Le Placement Educatif A Domicile (PEAD) : modalités et spécificités

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les modalités de ce dispositif d'alternative au placement en internat.
- ▶ Évoluer vers une logique de travail favorisant l'implication et la collaboration des parents en permettant de les responsabiliser dans la prise en charge de leur enfant.

PROGRAMME

- ▶ Origines, historique, cadre légal et évolution du projet et de la politique sociale
- ▶ Le référentiel : définition
- ▶ Les orientations du placement à domicile
 - prise en charge dans des situations où la notion de danger n'implique pas nécessairement une mesure de placement en internat
 - préparation progressive d'un placement ou d'un retour au domicile de l'enfant : recherche de l'adhésion des parents
 - l'intervention précoce dans le cadre du placement à domicile d'un nourrisson (en coordination avec la PMI)
- ▶ Déroulement de l'action éducative sur différents lieux, en s'appuyant sur les outils de droit commun à proximité de la famille afin de favoriser le retour de l'enfant à l'issue de la mesure
 - au domicile familial : entretiens familiaux, soutien à la parentalité, soutien scolaire
 - au sein de l'établissement d'accueil : médiation scolaire, accueil de jour, repas...
 - dans les autres lieux de l'environnement de l'enfant : école, centre aéré, club sportif...
- ▶ Une nouvelle posture pour l'éducateur
 - articulation des contraintes d'un mandat avec les attentes des personnes
 - . de la suppléance à la coéducation
 - . acquisition d'outils permettant de recréer les liens familiaux, de rétablir une communication ou de prévenir les conflits (approche systémique, approche médiation)
- ▶ Articulation complémentaire de ce dispositif avec les différents services des MECS
 - rencontres médiatisées, internat, AED renforcée



Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, mises en situation, jeux de rôles, vidéo

Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tous personnels éducatifs ou travailleurs sociaux travaillant en MECS

Animation : Conseil en action sociale et médico-sociale, chef de service éducatif

Nombre de participants : personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

